

ANNÉES	ANNÉES. — à dater de la réforme postale.	SUR LE NOMBRE ACTUEL		TOTAUX des lettres par année.	PRODUITS annuels à la taxe de 0,20	RÉSULTATS par rapport à la recette actuelle de 34,000,000	
		accroissement proportionnel comme en Angleterre.	accroissement réel sur 81 millions.			PERTE.	BÉNÉFICE.
1840	1 <sup>re</sup>	78 %	63 millions	144 millions	28 millions	6 millions	» »
1841	2 <sup>e</sup>	105 %	85 —	166 —	33 —	1 —	» »
1842	3 <sup>e</sup>	123 %	99 —	180 —	36 —	» »	2 millions
1843	4 <sup>e</sup>	137 %	111 —	192 —	38 —	» »	4 —
1844	5 <sup>e</sup>	160 %	129 —	210 —	42 —	» »	8 —
1845	6 <sup>e</sup>	191 %	154 —	235 —	47 —	» »	13 —
1846	7 <sup>e</sup>	214 %	175 —	254 —	50 —	» »	16 —

Si les raisonnements antérieurs avaient laissé subsister quelques doutes, relativement aux bons effets que le tarif proposé exercerait sur l'accroissement du nombre de lettres et sur les recettes brutes du service de l'administration des postes, l'examen du tableau qui précède les détruirait complètement.

En assimilant les résultats que produirait la réforme postale, en France, aux résultats qu'a produit cette réforme en Angleterre, on trouve que, si les deux premières années devaient donner ensemble une perte de sept millions, comparativement avec les recettes brutes actuelles, les cinq années suivantes donneraient ensemble un bénéfice de 42 millions!...

Il est inutile d'examiner plus longuement la question de savoir si, comme l'affirment les adversaires de la réforme postale, la taxe unique de », 20 c. par lettre causerait dommage aux finances publiques. Cet argument, le seul qu'on ait opposé à cette grande amélioration sociale, n'a aucune valeur.

De tout ce qui précède, il résulte que le tarif comportant une taxe unique de 0, 20 c. par lettre simple, à toute distance, est, de tous les moyens proposés, le seul capable de remédier utilement et complètement aux inconvénients et aux vices de la tarification postale actuellement appliquée en France.

Le meilleur système à employer pour effectuer, en France, la réforme postale, est maintenant reconnu. Il reste à en examiner l'application.